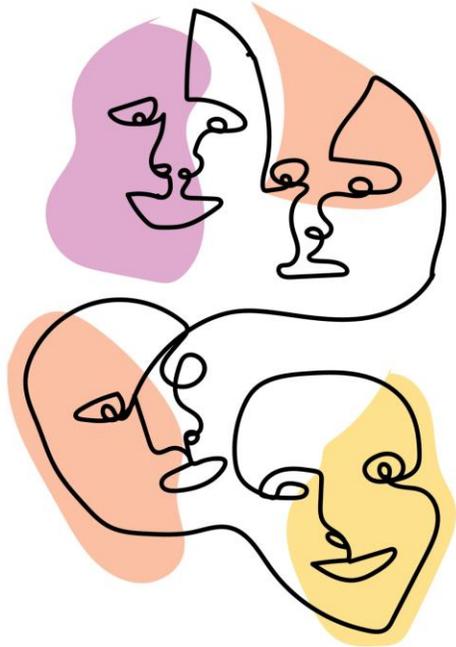




L'action interculturelle de la Maison Interculturelle de la Rive-Sud (MIRS) comme stratégie de lutte à la pauvreté et à la discrimination

Plan de la présentation



Introduction

I-Comment nos activités permettent de rejoindre les deux objectifs sur le prisme de l'interculturel

- 1-Favoriser l'inclusion et la diversité
- 2-Sensibiliser à la lutte contre la pauvreté et les discriminations

II-Inspirer les villes

- 1-Favoriser la collaboration et le partenariat
- 2-Mettre l'accent sur l'inclusion et la diversité

Conclusion

Introduction

.Au sein de la Maison Internationale de la Rive-Sud, nous pouvons y contribuer en adoptant une approche inclusive et en offrant des services équitables à tous les membres de la communauté, peu importe leur origine ethnique, leur religion, leur orientation sexuelle ou leur statut socio-économique.

.La pauvreté et les discriminations sont des enjeux importants qui affectent de nombreuses communautés à travers le monde. Pour lutter contre ces problématiques, des initiatives locales sont mises en place pour aider les personnes en situation de précarité et pour promouvoir l'inclusion et la diversité.

.Dans cette présentation , nous allons explorer comment les activités de la Maison Internationale de la Rive-Sud peuvent contribuer à la lutte contre la pauvreté et les discriminations, et comment ces initiatives peuvent inspirer les villes à agir dans ce sens.

I-Comment nos activités permettent de rejoindre les deux objectifs sur le prisme de l'interculturel

1-Favoriser l'inclusion et la diversité

La Maison Internationale de la Rive-Sud offre des programmes et des activités interculturels qui favorisent l'inclusion et la diversité. En encourageant le dialogue et la compréhension interculturelle, nous brisons les stéréotypes et les préjugés qui peuvent mener à la discrimination. (ex : jumelage interculturel ...)

2-Sensibiliser à la lutte contre la pauvreté et les discriminations :

La Maison Internationale de la Rive-Sud participe des campagnes de sensibilisation pour mettre en lumière les enjeux liés à la pauvreté et aux discriminations. En sensibilisant les membres de la communauté à ces enjeux, nous pouvons inspirer l'action et la mobilisation pour lutter contre ces problématiques. (ex : campagne contre les violences conjugales, comité de Longueuil ville sans racisme et discrimination ..)

II-Inspirer les villes

1-Favoriser la collaboration et le partenariat : le continuum de services

L'organisme collabore avec d'autres organisations, les gouvernements locaux et les entreprises pour offrir des services et des programmes à la communauté. Cette approche de partenariat peut inspirer les villes à travailler avec d'autres acteurs locaux pour lutter contre la pauvreté et les discriminations. (concertation, co-développement dans les projets ..).

2-Mettre l'accent sur l'inclusion et la diversité

La MIRS offre des programmes et des activités qui favorisent l'inclusion et la diversité. Les villes peuvent s'inspirer de cette approche pour promouvoir l'inclusion et la diversité dans leurs propres initiatives, en travaillant à briser les stéréotypes et les préjugés qui peuvent mener à la discrimination, en encourageant l'action et la mobilisation pour lutter contre ces problématiques. (formations...).

Conclusion

En conclusion, la lutte contre la pauvreté et les discriminations est un enjeu crucial pour les communautés locales et les initiatives comme la Maison Internationale de la Rive-Sud sont des exemples inspirants de ce qui peut être réalisé en matière d'inclusion et d'équité. Les activités de la MIRS, telles que la collaboration et le partenariat, la promotion de l'inclusion et de la diversité, la sensibilisation, et les offres de programmes peuvent servir de modèle pour les villes et les communautés qui cherchent à lutter contre la pauvreté et les discriminations.

En travaillant ensemble, nous pouvons créer des communautés plus équitables et inclusives pour tous, où chacun a l'opportunité de réaliser son potentiel et de contribuer pleinement à la société.

Merci

Avec la participation financière de :

Québec 

*Société de l'assurance
automobile*

Québec 

Chamandy

Centraide

Van Houtte

FGM

**Fondation des Canadiens
pour l'enfance**

